

**OBJET : ACTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR L'EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE (ACTEE) : CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME CEE ACTEE CEDRE - AVENANT N°1**

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	27
Présents	:	23
Présents et représentés	:	26
Votants	:	26

Le mercredi 10 novembre 2021, le Bureau Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 4 novembre 2021, s'est réuni à 22h14, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

**DELEGUES PRESENTS**

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois
Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan

Délibération n° 2021-299

Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Dominique FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust
Monsieur Guillaume VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle
Monsieur Florian GALLANT	Commune de Wissous

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

Madame Lucie SELLEM	a donné pouvoir à	Monsieur Igor TRICKOVSKI
Monsieur Nicolas SAMSOEN	a donné pouvoir à	Monsieur Francisque VIGOUROUX
Monsieur David ROS	a donné pouvoir à	Monsieur Clovis CASSAN

**DELEGUES ABSENTS EXCUSES**

Monsieur Olivier THOMAS	Commune de Marcoussis
-------------------------	-----------------------

**Secrétaire de séance : Clovis CASSAN**

Délibération n° 2021-299

**OBJET : ACTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (ACTEE) : CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME CEE ACTEE CEDRE - AVENANT N°1**

Le Bureau Communautaire,  
sur rapport de Madame Sandrine GELOT.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

VU la délibération n°2020-210 du Conseil Communautaire du 23 septembre 2020 relative à la convention pour le programme « ACTEE CEDRE » visant à l'amélioration de la performance énergétique du bâti communal et intercommunal avec la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), les communes de Ballainvilliers, Gometz-le-Châtel et Orsay ;

VU le projet d'avenant n°1 à la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier le budget prévisionnel établi par ladite convention afin de se conformer au montant des fonds attribués dans le cadre du programme ;

CONSIDERANT l'avis de la Commission n°3 « Plan Climat-Air-Energie Territorial, Développement durable, Biodiversité, Assainissement, Eau, Déchets » en date du 19 octobre 2021 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE,*

1. APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de partenariat, ci-annexé, relatif à la mise en œuvre du programme ACTEE CEDRE ;
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 et tous documents relatifs à ce projet.

Fait et délibéré le mercredi 10 novembre 2021  
Extrait conforme à l'original

  
Le Président,  
Maire de Palaiseau

  
Grégoire de LASTEYRIE

ADOPTÉE par (26 VOIX)

26 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , Mme Rafika REZGUI , Mme Muriel DORLAND , M. Yann CAUCHETIER , Mme Lucie SELLEM , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Christian LARDIERE , Mme Sandrine GELOT , M. Nicolas SAMSOEN , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Didier PERRIER , M. David ROS , M. Grégoire DE LASTEYRIE , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , M. François Guy

Délibération n° 2021-299

TRÉBULLE , M. Dominique FONTENAILLE , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , M.  
Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20211110 - 1mc 136825 DE  
Date AR Préfecture : 18/11/2021

– Affichée / Publiée le : **17 NOV. 2021**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)